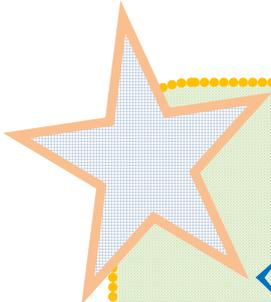




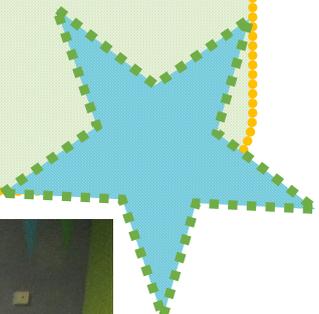
imaje

Rue Albert ler 9  
5380 Fernelmont  
081/40.91.60



MCAE DE DURNAL  
« Les P'tits Pahauts »

Rue Try d'Andoy, 13A  
5530 DURNAL  
083/22 01 70



Maison Communale d'Accueil de l'Enfance  
En collaboration avec le CPAS d'Yvoir



Intercommunale des modes d'accueil pour jeunes enfants  
contact@imaje-interco.be | www.imaje-interco.be | Fax: 081/40.91.61



La crèche est agréée pour l'accueil de 12 enfants équivalent temps plein.

L'équipe est composée de 4 puéricultrices et d'1 assistante sociale.



De gauche à droite : Carine, Claire, Charlotte et Stéphanie



## 1. « La continuité de l'accueil au quotidien »

Chaque puéricultrice est référente de son groupe d'enfants.

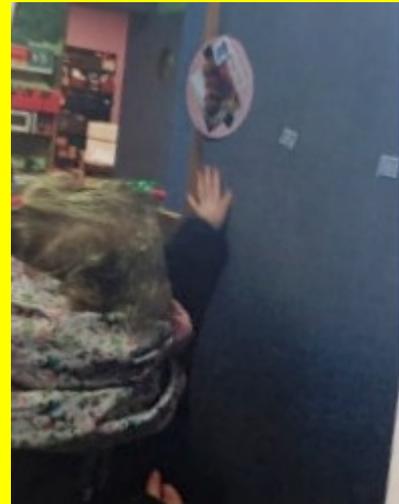
Elle est présente pour l'enfant dès la familiarisation, dès les premiers contacts avec les parents.

Elle informera ses collègues des habitudes de l'enfant, etc... et notera ses observations dans un petit cahier à destination des parents.



## 2. « Les rituels tout au long de la journée »

- Le matin, dès son arrivée, l'enfant et son parent décrochent sa photo (dans casier) et l'accrochent sur la porte d'entrée ; c'est le moment de la séparation, de dire au revoir au parent.  
Le soir, l'enfant remet sa photo dans son casier ; c'est le moment des retrouvailles avec le parent.



- **Vers 9h30, on se dit « bonjour » en chanson avec « Les déménageurs » et Tchoupi nous accompagne tout au long de ces rituels.**



**Bonjour !**

- Juste après l'accueil, la soupe est proposée en collation du matin.



- **De 9h45 à +/- 10h30/11h00, des jeux libres sont proposés.** Nous avons aménagé des « coins permanents » : coin dinette, coin doux, lecture, poupées et cabane. Il s'agit de repères importants pour les enfants. Des activités en « Ateliers » sont également proposées et permettent de séparer le groupe ;
  - Activités extérieures
  - Préparation du pain (le lundi)
  - Promenades...





- **Le repas (entre 11h00 et 11h30)**

L'enfant va chercher son bavoir et son set de table personnalisé et va ensuite s'installer à table.

Les plats sont déposés à table et l'enfant se sert seul.

A la fin du repas, il se lave la bouche et les mains.



- **Après le repas et les changes, une puéricultrice accompagne les enfants pour la mise au lit et propose une petite histoire**



*Chaque enfant a son propre lit et dort toujours au même endroit, que ce soit chez les bébés ou les grands.*

- Le mur des familles ; les photos de famille sont affichées à hauteur des enfants.  
La photo de l'enfant, de son doudou, de sa tétine sont affichées sur la porte des chambres.



- Se préparer au départ de l'enfant ... nous organisons un goûter festif lorsque l'enfant quitte la crèche.  
Il est important de se dire « **Au revoir** ».



*au revoir*

### 3. « La familiarisation à l'École de Durnal »

Le mois qui précède l'entrée officielle de l'enfant à l'école, la puéricultrice de référence accompagne l'enfant à l'école (3 à 4 matinées).

L'enfant est accueilli par l'institutrice, participe au rituel de l'accueil, à la collation et aux différents ateliers, puis revient à la crèche.

Cela se déroule bien sûr avec l'accord écrit des parents.



### 4. « Les Contes et Comptines au quotidien »

Les puéricultrices ont toutes participé à une formation à la bibliothèque de Godinne. Elles vont d'ailleurs régulièrement y emprunter des livres et des jeux.



## 5. « La communication au quotidien »

Dès l'entrée de l'enfant en crèche, les parents fournissent un petit cahier dans lequel la puéricultrice de référence notera ses observations, les anecdotes et y colleront des photos prises par elle-même avec l'accord préalable des parents.



## 6. « Projets en cours »

En plus de notre potager, nous souhaiterions aménager notre jardin « au naturel » et les enfants pourront ainsi en profiter au quotidien.



**Que faut-il fournir dès l'entrée de l'enfant en crèche ?**

- Langes
- Lait de toilette ou lingettes
- Pommade (non soignante) pour le siège
- Des antipyrétiques fournis par votre médecin
- Du sérum physiologique
- Une photo de famille
- Un album-photos
- Une photo de l'enfant pour le porte-manteau
- Des vêtements de rechange
- Un sac de couchage
- Une boîte de lait ou dosettes + 2 grands biberons + 1 petit
- Le carnet de santé doit **toujours** accompagner votre enfant à la crèche !



Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter l'Assistante Sociale de la crèche ; Justine DETHINE au 0471/66.44.49 – [justine.dethine@imaje-interco.be](mailto:justine.dethine@imaje-interco.be)